

# LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : La Saône

Lot : M8

Limite amont : PK 72.000

Limite aval : PK 70.000

Communes : CRECHES-SUR-SAONE, LA-CHAPELLE-DE-GUINCHAY, CORMORANCHE-SUR-SAONE, GARNERANS, SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Longueur approximative : 2000 mètres

